



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juin 2025

Délibération n°2025048

Date de convocation : 04/06/2025

Membres en exercice : 29

Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :



L'an deux mille vingt-cinq et le dix juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Xavier MOUREAU, Corinne MARTIN, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjointes, Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN, Marie SABBATINI, Julien LENZI, François PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Anne-Marie PONS, Laurent ABADIE, Caroline FAYOL, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN, Cédric MAURIN, Catherine ZDYB, Benoît VALENZUELA, Conseillers.

Excusés :

Jérôme DEMOTIER pouvoir à Nicolas PAGET

Cendrine PRIANO-LAFONT pouvoir à Lysiane VOISIN

José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

FINANCES / ADMISSION DE CREANCES EN NON-VALEUR

A l'issue des actions en recouvrement menées par le Comptable public, certaines créances demeurent, chaque année, irrécouvrables.

Cette irrécouvrabilité peut être soit temporaire, dans le cas des créances admises en non-valeur, soit définitive, dans le cas des créances éteintes.

Sur proposition du Comptable public, l'assemblée délibérante est amenée à se prononcer sur l'admission en non-valeur des créances arrêtées à la date du 02/05/2025, liste N° 7110540111, pour un montant de 1 901.17 € suivant la liste détaillée en pièce-jointe.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1617-5 qui répartit les compétences entre l'ordonnateur et le Comptable public en matière de recouvrement des produits locaux ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Vu l'état de présentation et d'admission en non-valeur transmis par le comptable public ;

Considérant que le Comptable public certifie avoir émargé à l'article respectif la somme indiquée sur l'état, lequel n'avait pas été soldé avant la réception de la décision,

Considérant que les dispositions prises pour les créances admises en non-valeur, par l'assemblée délibérante, ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables.

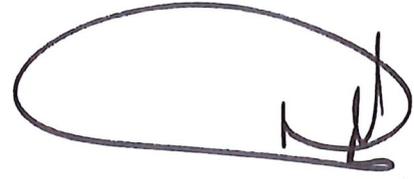
Le conseil municipal ayant oui l'exposé du Maire-Adjoint en charge des finances et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'état de présentation et admission en non-valeur transmis par le comptable public sur le budget principal de la Commune de Courthézon pour un montant de 1 901.17 €.
- **PRECISE** que les crédits budgétaires correspondants à cette dépense sont inscrits au Budget Primitif 2025 au chapitre 65, article 6541 « Créances admises en non-valeur ».
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou l'Adjointe déléguée aux finances à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Maire
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.

<p>084023</p> <p>SGC MONTEUX</p> <p>Etat des présentations et admissions en non-valeur</p> <p>63200 VILLE DE COURTHEZON</p>	<p>ORIGINE DOCUMENT :</p> <p>Numero du poste comptable : 084023 Budget collectivité : 63200 Id de la liste de présentation en NV : Id de la li Liste de critères de tri : S, Ass, 7, Ass</p>
---	--



63200 - VILLE DE COURTHEZON

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 02/05/2025

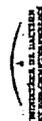
Numéro de la liste : 711054011

Type de liste : Non valeur

Le comptable public soussigné expose, qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces de recette portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :

1.901,17 Euro(s)





63200 - VILLE DE COURCHEZON

Exercice 2025
S.C.C.

Synthèse de la présentation en non-valeur
Arrêtés à la date du 02/05/2025

Numéro de la liste : 741.054.03.11 - 17 Pièces présentées pour un montant de 1.901,17
Type de Liste : Non valeur

Catégories et nature justifiées de décaissements	32	Pièces pour	1.901,17
Personne physique - Particulier	6	Pièces pour	1.575,32
Personne morale de droit privé - Société		Pièces pour	735,85
Autres produits			
Autres produits exceptionnels	1	Pièces pour	369,09
Autre culture	1	Pièces pour	102,06
divers	3	Pièces pour	387,20
Reversés des imposables	2	Pièces pour	358,06
	2	Pièces pour	270,65
Mois de présentation			
	1	Pièces pour	102,06
	26	Pièces pour	1.799,11
	2	Pièces pour	226,00
Traanches de travaux			
	1	Pièces pour	76,80
	16	Pièces pour	1.824,17
	0	Pièces pour	0,00
	0	Pièces pour	0,00
Exercice de P.C			
2024	1	Pièces pour	324,23
2023	8	Pièces pour	874,05
2022	6	Pièces pour	702,90

